

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 07/04/2025
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 07/04/2025
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 07/04/2025
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « acte	ID : 032-213202088-20250331-2025MARS31_121-DE

DEPARTEMENT  
DU GERS  
....  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

26

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Publique ordinaire du **31 mars 2025**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 18 mars 2025, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

Mme Sylvie COLAS  
M. Loïc DÉSANGLES

**Ont donné procuration :**

M. Loïc DÉSANGLES à M. Joël VAN DEN BON

**N'ont pas pris part au vote :**

**Secrétaire :** Mme Émilie SARRAN

**Objet :** Médiathèque Jean-Claude Pertuzé  
Proposition d'approbation d'une convention de prêt d'exposition

**RAPPORTEUR** : Odile SCHAAP, Adjointe au Maire chargée de la culture,

Dans le cadre de la 15<sup>ème</sup> fête du livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe qui se tiendra au mois de mai prochain à Saint Lary Soulan, l'association du livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe, représentée par Madame Christiane Abbadie-Clerc, a souhaité emprunter 9 bâches de l'exposition intitulée « la thématique Pertuzé », propriété de la commune.

Aussi par le biais de la médiathèque municipale l'adjointe au maire propose à l'assemblée de signer à pyrénéen d'Aure et de Sobrarbe sise à la Mairie de Saint Lary (office de tourisme) 37 rue Vincent Mir – 65 170 SAINT-LARY-SOULAN, la convention de prêt de l'exposition intitulée « la thématique Pertuzé » » ci-jointe annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal** à l'unanimité, décide

- d'approuver les dispositions de la convention de prêt de l'exposition intitulée « la thématique Pertuzé » tel qu'elle est annexée à la présente délibération,
- d'autoriser monsieur le maire à signer ladite convention,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,  
Émilie SARRAN



*SARRAN*

Le Maire,  
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 7 AVR. 2025 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

**Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 7 AVR. 2025**